

services
PUBLICS

Accord Suisse-UE: on est loin du compte!

Les négociations entre la Suisse et l'Union européenne ont abouti sur un résultat qui prévoit la libéralisation du marché de l'électricité et un affaiblissement de la protection des salaires. Les droits syndicaux demeurent absents. EN PAGE 3

Éloge de la ténacité

5 VAUD – Retour sur la lutte menée depuis 2023 par les travailleurs-euses sociaux-ales vaudois-es pour une revalorisation de leurs salaires et conditions de travail qui a débouché sur une belle victoire en décembre dernier.

Murs et frontières

6-7 CONTRE-FEUX – L'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions!» s'inscrit dans un contexte dans lequel les frontières érigées par la «forteresse Europe» se font toujours plus violentes contre les migrant-e-s.

Scandaleuse impunité

10 INTERVIEW – Entretien avec Olivier de Marcellus sur les atteintes aux droits humains et à l'environnement causées par les grandes entreprises suisses et sur les enjeux de l'initiative pour des multinationales responsables.

Désordre mondial

12 NOTRE MONDE – L'accession de Donald Trump à la présidence des États-Unis et ses déclarations récentes marquent une nouvelle étape dans le déclin de l'ONU et annoncent des conflits futurs autour d'un nouveau partage du monde.



L'image de kritisches fotografiekollektiv (Flickr.com)

Berne, le 18 janvier 2025: manifestation d'opposition au World Economic Forum (WEF) de Davos placée sous le slogan «Smash WEF — En finir avec le jeu des puissants, une belle vie pour tous».

Le Forum économique mondial de Davos réunit chaque année des politicien-ne-s et des dirigeant-e-s d'entreprises. Plus de 3000 participant-e-s sont attendu-e-s pour l'édition 2025 qui a pour thème «Collaboration à l'ère de l'intelligence».

Éditorial

Réagir aux attaques en cascade

Cela fait à peine deux mois que la révision de la LAMal (EFAS) a été acceptée en votation populaire par 53,3% des votant-e-s et le camp bourgeois reprend déjà l'offensive au travers de plusieurs propositions de démantèlement de l'assurance-maladie qui arrivent coup sur coup. Il est frappant de constater que les lacunes connues de la LAMal, à savoir l'absence de financement proportionnel au revenu, une trop lourde participation financière directe des assuré-e-s (qui pousse une partie croissante de la population à renoncer à se soigner) et un pouvoir disproportionné des assureurs sont systématiquement renforcées par ces attaques de la droite.

Le Parlement a discuté et jusqu'à présent approuvé une motion de la conseillère aux États UDC Esther Friedli demandant d'augmenter la franchise minimale, fixée pour l'heure à 300 francs. La franchise minimale est choisie par les personnes âgées et celles avec de bas revenus, atteintes de maladies chroniques, ne disposant pas des réserves financières leur permettant de payer de leur poche un montant plus important. Augmenter la franchise mini-

male n'est rien d'autre qu'une attaque contre cette catégorie d'assuré-e-s qui devraient ainsi payer, en plus des primes, une part encore plus importante de leurs dépenses de santé.

Dès la rentrée, c'est le conseiller national PLR Philippe Nantermod qui posait la question de l'impact de la création d'une nouvelle catégorie de primes pour

les seniors. Une telle proposition revient ni plus ni moins à briser la solidarité instaurée par la LAMal entre les jeunes et les personnes âgées. Alors que la population a besoin d'une solidarité plus approfondie, à savoir entre riches et revenus modestes au travers d'une fixation des primes proportionnelles au revenu, la droite veut casser les solidarités et opposer les jeunes (qui ne sont rien d'autre que de futures personnes âgées) aux seniors, comme elle a tenté de le faire contre la 13^e rente AVS.

Autre proposition parlementaire délétère, celle du conseiller aux États du Centre

(et membre de santéuisse) Peter Hegglin qui propose «d'assouplir» l'obligation de contracter obligeant les assureurs à rembourser les factures de tous les médecins sans pouvoir exercer de tri; ce qui est au fondement du libre choix du médecin pour la population. La mise sur pied de réseaux de soins contraignants, modèle d'assurance toujours plus répandu à me-

sure que les primes augmentent (et qui sera encore favorisé par la mise en œuvre d'EFAS), permet déjà aux assureurs de contourner cette obligation. La motion Hegglin entend «assouplir» l'obligation de contracter de manière à donner encore plus de pouvoir aux assureurs sur notre système de santé.

Cette avalanche de propositions de démantèlement montre assez clairement les intentions des parlementaires de droite. Or, malgré la défaite, le référendum contre EFAS a montré qu'il existait un fort potentiel parmi la population pour remettre en cause le système

de santé actuel. Au-delà du net rejet d'EFAS en Suisse romande, les analyses Vox¹ montrent que les femmes, les jeunes et les sympathisant-e-s des partis de gauche ont rejeté cet objet plus fortement que la moyenne. C'est également le cas pour les indicateurs de classe que sont le niveau de formation et le revenu: plus ces derniers sont bas, plus les personnes ont refusé EFAS. Ces enseignements devraient nous conduire à reprendre l'offensive de manière résolue et déterminée pour ne pas perdre davantage de terrain. Le Congrès du SSP de novembre 2023 avait adopté un document d'orientation prévoyant le lancement d'une «initiative pour une caisse maladie unique, publique et sociale». Construire un mouvement le plus large possible, sur la base de l'opposition à EFAS, pour concrétiser cette volonté est une tâche urgente. ■

ALEXANDRE MARTINS . RÉDACTEUR

¹ VOX-Analyse November 2024 - Nachfrage und Analyse zur eidgenössischen Volksabstimmung vom 24. November 2024, Januar 2025, GFS.Bern.

SUISSE . Le 20 décembre dernier, Viola Amherd et Ursula von der Leyden ont présenté les résultats des négociations entre la Suisse et l'Union européenne (UE). L'Union syndicale suisse déterminera sa position lors d'une assemblée des délégué-e-s extraordinaire le 31 janvier.

Non à un accord sans droits!

CHRISTIAN DANDRÉS . PRÉSIDENT DU SSP
ERIC ROSET . PHOTO

CONTEXTE

POUR L'ENSEMBLE DES SALARIÉS

Les rapports de travail sont au cœur du débat. Ils reposent sur un système (juridique, social, idéologique, migratoire, etc.). Ils utilisent la dépendance salarié-e-s/employeurs et le ressort de la mise en concurrence des travailleurs-euses.

Dépendance financière, tout d'abord. Sans travail, pas de revenus ou alors des indemnités dites «incitatives» (chômage). La pression sur les chômeurs-euses est grande. Sur les centaines de pages de directives du Seco, une bonne part se concentre sur les sanctions et l'exclusion des assuré-e-s de leurs droits au chômage. Le-la chômeur-euse doit s'adapter à la demande des employeurs, s'il-elle ne veut pas être sanctionné-e ou perdre ses droits.

Dépendance liée au permis de séjour, ensuite. Sans contrat de travail, pas de droit de rester pour de nombreux-euses travailleurs-euses sans la nationalité suisse.

La libre circulation des personnes est une avancée qu'il faut défendre, mais elle reste limitée aux ressortissant-e-s de l'UE (voir en pages 6 et 7). Elle n'a cependant pas supprimé la dépendance. Le statut de frontalier-ère et les permis de courte durée concernent 18% de la population active. Le gap entre le coût de la vie dans la région frontalière et les salaires qui y sont pratiqués renforce la dépendance. En cas de licenciement, le frontalier ne touche que 57% de son salaire. Ce pourcentage a bien failli être divisé par 2 et aurait supprimé toute capacité des 230 000 frontaliers-ères français-es à faire respecter ou négocier leurs salaires et conditions de travail. L'absence de protection contre le licenciement rend déjà cette tâche suffisamment ardue.

Celles et ceux qui ne bénéficient pas de la libre circulation et n'ont pas de permis de séjour sont au bout de la chaîne d'exploitation. Entre 60 000 et 100 000 travailleurs-euses sans-papiers vivent en Suisse. Elles et ils n'ont droit à rien et travaillent pour un plein temps bien plus de 40 heures par semaine. Leur salaire varie entre 1000 et 2000 francs par mois. Les attaques brutales de l'UDC sur les droits des étrangers-ères – reprises par le PLR et Le Centre – fragilisent ces salarié-e-s et favorisent la sous-enchère pour toutes et tous. C'est pourquoi défendre le droit de rester est au cœur de l'action syndicale. Nous revendiquons des droits sociaux pour protéger tou-te-s les travailleurs-euses. ■

Le Conseil fédéral a présenté le résultat des discussions entre ses négociateurs-trices et la Commission européenne. C'est la voie bilatérale par paquets d'accords qui a été choisie au lieu d'un accord-cadre. Le Conseil fédéral avait pourtant refusé cette approche en 2021.

LIBÉRALISATION DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ.

Un nouvel accord est proposé concernant le marché de l'électricité. Avec la question des salaires, il est le principal enjeu pour la majorité de la population. Le Conseil fédéral veut libéraliser le secteur de l'électricité et ainsi créer un espace de profits pour les entreprises privées. Cet accord entraînerait la fin du régime de protection des prix pour les petit-e-s consommateurs-trices.

Il s'agit d'un coup de force. En 2002, les syndicats avaient combattu cette libéralisation et gagné cette bataille référendaire. Cela a permis à la population d'échapper à des hausses massives de prix. Durant la dernière décennie en France, les prix de l'électricité ont doublé et plongé des millions de personnes dans la précarité. Un tiers des Français-es a souffert du froid durant l'hiver 2023-2024. Autre exemple, la très libérale commune de Saint-Prex (VD) avait opté pour le libre marché et vu le prix du kilowattheure passer de 5 à 30 centimes.

La position du Conseil fédéral est d'autant plus scandaleuse que, l'année dernière, il avait pris acte du refus du Parlement de libéraliser le secteur dans le but de réaliser la transition énergétique. Cette ligne politique a été acceptée par une majorité de votant-e-s (68%) lors du scrutin de juin 2024 sur la Loi pour l'approvisionnement en électricité. Le Conseil fédéral a conscience que la population va sans doute refuser cet accord en votation populaire. Il propose en effet que celui-ci fasse l'objet d'un paquet séparé. Son rejet ne mettrait ainsi pas en péril les autres accords.

VICTOIRE DE L'UDC. Pour la libre circulation des personnes, le Conseil fédéral a repris la position de l'UDC et obtenu de l'UE une clause dite de «sauvegarde». C'est en ces termes fallacieux qu'il nomme une mesure très hypothétique mais foncièrement xénophobe.

Rien en revanche pour la protection des salaires. Le Conseil fédéral a même accepté de raboter la protection existante pour les travailleurs-euses de l'UE détaché-e-s en Suisse. Le délai d'annonce préalable a été réduit de huit à quatre jours tandis que les frais (logement, repas) seront

ceux du pays de détachement et non pas du lieu de travail. Or, le-la travailleur-euse polonais-e détaché-e à Genève ne pourra pas trouver de solution de logement en étant défrayé-e comme s'il-elle séjournait en Pologne. Il-elle risque fort d'être logé-e dans des conditions indignes, en baraquement ou par des marchands de sommeil. Les ultralibéraux-ales de l'UDC ont donc obtenu le plein de leurs revendications ainsi que le soutien politique du Conseil fédéral à leur idée maîtresse: l'immigration serait un péril pour la Suisse et serait responsable de tous les maux. Les partis de droite traditionnelle font un pas de plus après 2015. Lors des élections fédérales, cette année-là, ils avaient en effet déjà repris la préférence nationale.

DROITS SOCIAUX ABSENTS. Cette dynamique induit une course à la sous-enchère sociale et salariale qui explique pour partie le contexte social vingt ans après les Bilatérales II. Il n'est pas possible de se borner à une comparaison de textes. C'est le bilan de ces deux décennies qui s'impose, avec son cortège d'explosion des inégalités, de blocage, voire de recul, des salaires réels dans un contexte de croissance et de progrès constant de la productivité du travail. Limiter la question au seul détachement des travailleurs-euses – à peine 0,3% des salarié-e-s – est une tartufferie. Le patronat peut puiser dans un bassin de travailleurs-euses à l'échelle d'un continent, dans le contexte suisse d'absence quasi totale de droit du travail. Il y a tellement d'exceptions dans la loi que les employeurs ne peuvent même pas toutes les utiliser. Il n'existe par ailleurs pas de protection contre les licenciements ni de droit à la réintégration. La concurrence s'est également accrue avec la dégradation de la situation sociale de certaines régions de l'UE. Le taux de chômage dépasse par exemple 11% en Espagne.

Cette politique sert les employeurs qui ont annoncé s'opposer fermement à toute avancée des droits sociaux, en particulier en matière de protection contre le licenciement. Ils savent parfaitement que l'absence de droits des salarié-e-s les empêche de négocier des augmentations de salaire et des améliorations de leurs conditions de travail. Les syndicats doivent adresser un message de solidarité avec les travailleurs-euses, quels que soient leur statut de séjour et leur nationalité. Ils doivent fermement refuser les Bilatérales III si ces accords ne sont pas liés à des droits sociaux en Suisse. ■

Repérages

BESOIN DE DROITS SOCIAUX!

Contrairement à ce qui se pratique dans l'UE, le contrat à durée indéterminée ne représente pas en Suisse une véritable protection. Il n'est en effet pas nécessaire de justifier un licenciement pour qu'il soit valable, il suffit de respecter le préavis de un à trois mois. Or, malgré cela, le nombre de contrats précaires a doublé: travail intérimaire, travail sur appel, pseudo-indépendant-e-s, etc. En 2021, 435 000 salarié-e-s étaient en intérim.

Les conventions collectives de travail (CCT) ne compensent pas ces failles. Peu d'informations sont disponibles sur les plus grandes CCT. Par exemple, pour connaître l'évolution réelle des salaires dans le secteur couvert par la CCT de l'hôtellerie-restauration, il faut procéder par enquêtes auprès des salarié-e-s. Celles-ci montrent qu'en 2023 et 2024, 65% des travailleurs-euses n'ont pas bénéficié d'augmentation malgré la pénurie de main-d'œuvre.

Beaucoup de CCT se résument à la répétition du Code des obligations. D'autres ne couvrent qu'une partie seulement des salarié-e-s puisqu'elles ne s'appliquent pas aux CDD, aux intérimaires et aux sous-traitant-e-s.

Beaucoup de CCT ont des paliers de salaires si bas qu'elles ne protègent pas les salarié-e-s contre la sous-enchère. La hausse des salaires minimaux de ces CCT n'a aucun impact sur les salaires effectifs. En réalité, ces grilles salariales font peser une menace sur les personnes concernées. Leurs planchers sont d'ailleurs instrumentalisés par l'Assemblée fédérale (Ettlin) pour contourner les salaires minimaux cantonaux.

Lorsque des protections existent, elles ne donnent pas un droit à l'adaptation du salaire au renchérissement. Pour les CCT de secteur, les négociations salariales se font parfois entreprise par entreprise.

Nos tâches sont immenses, à commencer par réclamer que la poursuite de la voie bilatérale s'accompagne de la mise en place en Suisse d'une protection au moins équivalente à celle en vigueur dans les pays voisins. Dans la mesure où l'Organisation internationale du travail considère également que la Confédération ne respecte pas la liberté syndicale, il s'agit là d'une revendication élémentaire. ■



NEUCHÂTEL DES MESURES ESSENTIELLES ENCORE À TROUVER

L'ACCUEIL DES ENFANTS DOIT RESTER UNE PRIORITÉ!

Très attendu par les professionnel-le-s de l'enfance, qui avaient lancé une pétition avec le SSP, le rapport sur la révision de la Loi sur l'accueil de l'enfance (LAE3) a été adopté par le Grand Conseil à la fin de l'année dernière. Bien que globalement positif, notamment grâce aux améliorations apportées par la commission parlementaire ad hoc – après avoir consulté le SSP et les pétitionnaires –, le rapport ne répond pas entièrement aux préoccupations des parties concernées. Parmi les mesures qui permettent d'améliorer l'accueil des enfants, on peut mentionner:

L'introduction d'une grille salariale de référence. Cette mesure est cruciale pour une catégorie de travailleurs-euses assumant des tâches essentielles pour le bon fonctionnement de la société, trop souvent peu valorisées. Un salaire digne est non seulement une reconnaissance et un besoin pour les personnes concernées, mais aussi un devoir des autorités publiques. Des améliorations significatives doivent toutefois encore être apportées à la grille salariale pour une réelle valorisation du métier.

L'augmentation du taux de couverture. Bien que le rapport prévoie 35% pour le préscolaire et 35% pour le parascolaire, cela ne répond pas entièrement aux besoins des familles. En effet, certain-e-s enfants n'auront toujours pas de place! Cependant, nous saluons le travail de la commission qui a permis d'augmenter ce taux par rapport à ce qui était proposé dans le rapport. C'est un pas vers une politique d'accueil que notre syndicat continuera de revendiquer selon l'adage «1 enfant, 1 place».

La gestion des tables de midi pour les 7^e et 8^e années est maintenue dans le dispositif de financement de la LAE, cette mesure permet de conserver une offre de qualité. Sans cela, les structures auraient dû fonctionner sans moyens.

Le renforcement des effectifs, avec deux tiers de personnel qualifié. Cette mesure répond en partie à la pénurie croissante de personnel qualifié dans ce secteur. Il reste toutefois encore des efforts à faire pour combattre la pénurie.

Le contrôle et la limitation du bruit dans les structures d'accueil des enfants (STAE). La recommandation de la commission parlementaire est bienvenue et répond en partie à l'un des problèmes de pénibilité du métier soulevés par notre syndicat.

Parmi les mesures du rapport adopté que nous regrettons:

Les heures d'ouverture supplémentaires des STAE. Les pétitionnaires, avec le SSP – Région Neuchâtel, avaient demandé la suppression de cette mesure, car elle aggrave les conditions de travail du personnel de l'accueil de l'enfance en compliquant la conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Nous nous inquiétons surtout quant aux risques liés à cette mesure, notamment la dérégulation, la flexibilisation à outrance, les ouvertures 24h/24 que nous combattons avec fermeté. La solution trouvée par la commission, qui évite l'automatisme des ouvertures supplémentaires, semble acceptable.

Le renforcement des équipes éducatives, communément appelé «taux hors enfants». Les 5% proposés par la LAE (équivalent à deux heures hebdomadaires pour un emploi à plein temps) sont largement insuffisants. Les 10% proposés par les pétitionnaires sont un minimum nécessaire pour garantir un accueil de qualité aux enfants et aux familles.

Le SSP – Région Neuchâtel poursuivra les discussions avec les autorités afin d'atteindre nos objectifs de valorisation du travail du personnel de l'enfance, d'amélioration de leurs conditions salariales et de travail. ■

SABRINA RINALDO . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION NEUCHÂTEL

GENÈVE PÉTITION DU SECTEUR SANTÉ-SOCIAL

POUR LA REVALORISATION DE L'ENSEMBLE DES FONCTIONS

Le Conseil d'État refuse de mettre à jour les profils des postes de toute une série de professions ayant depuis de nombreuses années une filière de formation de niveau Bachelor HES. Cela concerne tout particulièrement les métiers dits féminins de la santé (infirmière, sage-femme, ergothérapeute, nutritionniste...) et du social (éducateur-trice, assistant-e social-e, animateur-trice socioculturel-le).

Cela fait plus de vingt ans que les HES existent et que le personnel aurait dû bénéficier d'une revalorisation salariale. De plus, une pénurie de personnel frappe le monde de la santé et du social et tout le monde s'accorde sur la nécessaire revalorisation de l'ensemble des métiers dans ces secteurs, à tout niveau de formation (ASE, moniteur-riche-s, ASA, personnel de nettoyage...). Le refus du Conseil d'État de mettre à jour les profils des postes qui

demandent un Bachelor HES ainsi que la résistance des employeurs publics et subventionnés à demander la réévaluation des autres fonctions du secteur, pour lesquelles les salaires restent toujours inadéquats, sont inacceptables.

Nous demandons que le Conseil d'État mette immédiatement à jour les profils des postes où la formation de base passe désormais par un Bachelor HES en revalorisant leur salaire et prenne en considération la revalorisation de l'ensemble des fonctions de la santé et du social.

Téléchargez la pétition sur le site du SSP – Région Genève (<https://geneve.ssp-vpod.ch>) et renvoyez-la d'ici au 10 février 2025. La pétition peut être signée par tout le personnel des secteurs de la santé et du social ainsi que par les étudiant-e-s dans ces filières. ■

SSP . RÉGION GENÈVE

VAUD TENSIONS À LA FASL

MESURES DE LUTTE VOTÉES!

Les tensions montent depuis plusieurs mois à la Fondation pour l'animation socio-culturelle lausannoise (FASL). Entre l'enlisement des négociations de la Convention collective de travail (CCT), débutées en 2019 et toujours pas terminées, les discussions sur les salaires reportées depuis dix ans et des conflits managériaux importants, les conditions de travail à la FASL ne sont pas au beau fixe et l'assemblée syndicale du 4 octobre 2024 a décidé de prendre des mesures de lutte.

La FASL est au cœur des activités des quartiers à Lausanne. Largement subventionnée par la Ville, la FASL engage essentiellement des professionnel-le-s de l'animation socio-culturelle qui travaillent au quotidien avec les associations de quartiers pour développer des lieux au cœur de la vie des quartiers lausannois en y renforçant les liens sociaux. La population bénéficie ainsi d'activités dont le panel est particulièrement diversifié et qui peuvent aller des conférences à des soupers communs, de la mise à disposition d'outils informatiques à des cours de langue, de cafés-couture à un tournoi d'eSport pour n'en citer que quelques exemples. Dans le but de couvrir toutes les catégories de la population, les activités s'adressent autant aux enfants et aux jeunes durant les vacances scolaires qu'aux personnes de tout âge durant les moments d'accueil quotidiens. Ces lieux sont des relais centraux pour faire émerger des enjeux sociaux.

En décembre 2023, après plusieurs mois durant lesquels les équipes sur le terrain ont vécu des situations difficiles, les syndicats SSP et Sud ont interpellé le Conseil de fondation de la FASL au sujet de problèmes importants: mesures d'austérité budgétaire allant à l'encontre des dispositions de la CCT, difficultés managériales rencontrées par plusieurs équipes avec la secrétaire générale alors en poste, absence de procédures et de mesures permettant de protéger le personnel en cas de difficultés. Malgré la démission de la secrétaire générale avec qui les tensions étaient vives, les discussions avec le Conseil de fondation s'enlisent.

Les négociations d'une nouvelle mouture de la CCT de la FASL avaient pourtant débuté en 2019 et étaient à bout touchant en 2023. Il restait en suspens l'article concernant les inconvénients de fonction. Article crucial tant la pénibilité des horaires irréguliers et qui empiètent sur la vie privée n'est que peu reconnue à ce jour à la FASL. Les animateurs-trices travaillent très souvent en soirée et le week-end, mais leur système d'inconvénients de fonction agit par palier et est plafonné. Il est inégalitaire et ne reconnaît pas suffisamment la pénibilité que le travail du soir et du week-end engendre. Aucun ac-

cord n'est trouvé malgré les nombreuses propositions sur la table. Pour ne pas bloquer le processus, le personnel défend la signature d'une CCT en laissant en suspens l'article sur les inconvénients de fonction qui pourra être renégocié par la suite, en même temps que les salaires. Silence radio de la part de la délégation patronale face à cette proposition.

La question salariale est également une nécessité urgente pour le personnel. La FASL s'engage en effet à garantir des conditions de travail équivalentes à celles du personnel de la Ville de Lausanne. Or, la grille salariale de la FASL est toujours l'ancienne grille de la Ville de Lausanne, abolie fin 2016. Aujourd'hui, un-e animateur-trice socio-culturel-le engagé-e par la FASL touche par exemple un salaire inférieur de plusieurs centaines de francs par mois en début de carrière par rapport à la fonction équivalente à la Ville. Et les négociations sur les salaires tardent à se mettre en route... Un animateur se souvient ainsi avoir rejoint la délégation syndicale il y a dix ans, justement pour pouvoir travailler sur une nouvelle grille salariale! Une décennie plus tard, aucune discussion sérieuse n'a été entamée et des négociations tripartites doivent enfin s'ouvrir avec la Ville à ce sujet.

Le Conseil de fondation de la FASL en appelle à la compréhension du personnel et des syndicats en raison des difficultés managériales traversées ces derniers mois. Paradoxalement, il n'hésite pas à prendre des positions dures dans certains autres conflits collectifs et individuels. Pendant ce temps, l'avancée des dossiers primordiaux de la CCT et des salaires stagne et certaines équipes volent en éclats. L'assemblée syndicale du personnel de la FASL du 4 octobre 2024 a donc pris connaissance des blocages des négociations de la CCT et de l'absence de progrès sur les discussions salariales et décidé de prendre des mesures de lutte. Largement suivie, l'assemblée a décidé à l'unanimité de transmettre au Conseil de fondation une résolution demandant de boucler les négociations de la CCT et d'entamer des discussions tripartites au sujet des salaires avec la Ville. Toujours sans positionnement de fond de la part du Conseil de fondation, le personnel a remis le 6 décembre dernier une pétition signée par 12 des 16 lieux de la FASL et par une très large majorité du personnel. Malgré un engagement à se positionner d'ici à la fin de l'année dernière, aucune réponse sur le fond n'est parvenue à la délégation syndicale et des nouvelles mesures de lutte vont donc être prises par le personnel. ■

VANESSA MONNEY . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION VAUD

VAUD . En décembre dernier, le Grand Conseil vaudois acceptait une motion contre la position du Conseil d'État afin de revaloriser rapidement les professions du social, couronnant ainsi de succès une mobilisation entamée en 2023.

Pour un secteur social plus juste

LETIZIA PIZZOLATO
SECRÉTAIRE SSP . RÉGION
VAUD

Pénurie grandissante de personnel, salaires insuffisants, complexification des situations et pénibilité accrue: le constat est sans appel pour le secteur social parapublic vaudois en crise depuis plusieurs années du fait du manque d'investissement de l'État et de l'ignorance des élu-e-s – pour ne pas parler de mépris – face aux difficultés rencontrées par les professionnel-le-s dans leur travail quotidien.

LES PREMIÈRES ÉTINCELLES. La mobilisation débute en février 2023 avec une assemblée générale qui réunit l'ensemble des travailleurs-euses du secteur et dresse un tableau alarmant de la situation: des salaires qui ne permettent pas de vivre dignement, des horaires éreintants incompatibles avec une vie de famille, des équipes qui s'effritent sous la pression. Il est temps de réagir, les décisions ne tomberont pas seules. La campagne pour une revalorisation salariale et des conditions de travail justes est lancée et se centre sur l'urgence de sensibiliser la population à la situation au sein des institutions et sur ses conséquences concrètes sur les bénéficiaires.

Le 14 mars 2023, un rassemblement devant le siège du Département de la santé et de l'action sociale permet à un personnel déterminé de dénoncer l'écroule-

ment du secteur et d'exiger une réponse immédiate des autorités. Cette mobilisation s'ajoute aux nombreux témoignages et signalements syndicaux que la presse relaie, mais aussi aux annonces de fermeture de structures, faute de personnel: les revendications du secteur trouvent un écho grandissant auprès de la population comme du Grand Conseil.

LES ASSISES: UNE PREMIÈRE VICTOIRE. En novembre 2023, les premières Assises du secteur social parapublic, organisées conjointement par les syndicats et l'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté, permettent une première victoire d'étape importante: une enveloppe de 15 millions pour des augmentations allant jusqu'à 5300 francs annuels par EPT pour certaines fonctions au 1^{er} janvier 2024.

Conscients de l'urgence d'agir, les syndicats et les employeurs établissent à l'occasion des Assises une feuille de route commune, présentée comme impérative et destinée au Canton. Celle-ci se déploie en trois parties (mise à niveau des salaires, amélioration des conditions de travail et mesures de soutien à la formation). Face à la pression soutenue des terrains, le Conseil d'État annonce, en août 2024,

accorder 24 millions supplémentaires pour finaliser la mise à niveau des salaires, tout en annonçant qu'elle sera effectuée sur une durée de cinq ans au-delà de la législature en cours, en complet décalage avec l'urgence de la crise. Pas un mot sur les autres mesures. Le personnel en prend acte: la lutte continue.

MANQUE DE MOYENS ET CONSÉQUENCES HUMAINES. En mettant l'accent sur le lien entre les décisions budgétaires des autorités et leurs impacts sur les enfants en danger ou sur les adultes en situation de handicap ou de grande précarité, cette campagne s'est concentrée sur la responsabilisation des élu-e-s, tous partis confondus. Refuser des moyens supplémentaires au secteur mineur a pour conséquence une dégradation de la protection des enfants: cette réalité a été mise en évidence par le SSP et a pesé sur les décideurs-euses. Les valeurs d'une collectivité – celles de justice, d'équité, de solidarité – ne sont que des mots si elles ne sont pas assumées, et donc financées. Ce message fort a été porté dans les médias et dans la rue, relayé par des témoignages des militant-e-s, et clamé lors de nos mobilisations.

UNE MOBILISATION QUI TRANSCENDE LES OBSTACLES. La démarche s'est également illustrée par la volonté d'avancer uni-e-s et solidaires, en refusant que certaines professions soient privilégiées au détriment d'autres, moins visibles mais tout aussi nécessaires. Le personnel n'a pas plus cédé aux propositions visant à hiérarchiser les bénéficiaires (les «plus pénibles» ou à l'inverse celles et ceux méritant plus que d'autres d'être soutenu-e-s) et a su conserver son unité.

Cette stratégie et la persévérance des militant-e-s ont fini par porter leurs fruits avec l'acceptation par le Grand Conseil (après une nouvelle manifestation syndicale) d'une motion exigeant la mise en œuvre de la feuille de route d'ici à 2027.

LA LUTTE PAIE! Le personnel du secteur social parapublic a démontré qu'il est possible de renverser la vapeur grâce à la mobilisation syndicale! Mais les pressions restent fortes: les baisses d'impôts annoncées risquent d'affaiblir les financements publics et pourraient menacer la mise en œuvre des mesures comme l'ensemble du service public. D'autres menaces planent encore sur ce secteur, notamment la tentation des pouvoirs publics d'abaisser le niveau de formation et de qualification des travailleurs-euses sociaux-ales, comme une réponse facile et bon marché à la pénurie: le SSP n'aura de cesse de rappeler qu'un tel choix reviendrait à compromettre les droits des personnes en situation de handicap et de vulnérabilité à un traitement digne. La lutte continue, et elle est essentielle. Pour le respect des droits des travailleurs-euses et pour la dignité des populations accompagnées. Ensemble, nous sommes plus fort-e-s. ■

Le trait de Vincent



Agenda militant

MANIFESTATION «SOLIDARITÉ INTERNATIONALE AVEC LA PALESTINE»
GENÈVE

Samedi 25 janvier, 15 h au Jardin anglais (quai du Général-Guisan 34)
Organisation: BDS Genève

EXPOSITION «VIEILLIR EN SUISSE EN TANT QU'ÉTRANGER-ÈRE»

MONTHÉY

Du 3 au 21 février 2025
Home Les Tilleuls (avenue de l'Europe 93)
GENÈVE

Du 7 au 25 février 2025

Haute école de travail social, bâtiment E (rue Prevost-Martin 28)

MANIFESTATION EN SOUTIEN DES SECTEURS SANTÉ-SOCIAL
GENÈVE

Jeudi 13 février, 17 h devant les HUG (rue Gabrielle-Perret-Gentil 4)

FORUM DU SANS-ABRISME
LAUSANNE

Du 30 janvier au 1^{er} février 2025
Haute école de travail social et de la santé Lausanne (chemin des Abeilles 14), auditorio Pahud les 30 et 31 janvier 2025, Pôle Sud (avenue Jean-Jacques-Mercier 3) le 1^{er} février 2025

Organisation: Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), Haute école de travail social Fribourg (HETS-FR), Observatoire des précarités, Collectif 43m2, Centre socioculturel Pôle Sud

Impressum

JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES DU SSP
PARAIT TOUTES LES 3 SEMAINES

ÉDITEUR RESPONSABLE

SSP-VPOD
Natascha Wey
Secrétaire générale
Case postale 8422
8036 Zurich
www.ssp-vpod.ch

RÉDACTEUR RESPONSABLE

Alexandre Martins
Case postale 1360
1001 Lausanne
Tél. 021 340 00 00
E-mail: journal@ssp-vpod.ch

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Genève



L'initiative de l'Union démocratique du centre (UDC) «Pas de Suisse à 10 millions! (initiative pour la durabilité)»¹ est un projet dont l'un des piliers, implicite mais essentiel, réside dans les murs, barrières, fossés, barbelés, rivières militarisées, patrouilles de drones de l'Union européenne.

«Pas de Suisse à 10 millions!»: les murs de l'immigration choisie

DARIO LOPRENO
MEMBRE SSP . RÉGION
GENÈVE

ÉRIC ROSET . PHOTOS
KEYSTONE . PHOTO

Le système d'asile helvétique, aujourd'hui en lambeaux, a été sacrifié principalement pour laisser la place à l'immigration choisie. Son démantèlement a généré, au fil des décennies, un grand nombre de frontières spécifiques intérieures et s'est greffé sur l'arsenal de frontières et murs, visibles et invisibles, de l'UE.

TRI PAR L'«IMMIGRATION CONCERTÉE». Après la Seconde Guerre mondiale, il s'agissait pour les autorités suisses de tenter de stabiliser, voire de réduire, la population active étrangère² afin de rationaliser l'appareil productif sorti indemne – et donc aussi obsolète – du conflit, tout en préservant une importante main-d'œuvre étrangère non ou peu qualifiée.

Aujourd'hui, les perspectives sont différentes. En effet, il s'agit :

- de restreindre le plus possible la part des étrangers-ères non ou peu qualifié-e-s, sauf dans certains secteurs tels que le *care*, l'hôtellerie-restauration, le bâtiment et l'agriculture, activités où les sans-papiers (à proprement parler ou une partie des non-entrées en matière et dé-

bouté-e-s de l'asile) jouent le rôle de sous-pape de sécurité permanente;

- de promouvoir dans le même temps une immigration qualifiée ou, pour les jeunes, qui entre rapidement en formation;

- dans cette optique, de mettre en place un système avancé d'assimilation (et non d'intégration) – dont la clé de voûte est le marché du travail – des admis-es provisoires, des réfugié-e-s statutaires et des plus qualifié-e-s parmi les permis S. Tout en rejetant nombre de requérant-e-s d'asile et de permis S qui soit quitteront le territoire, soit deviendront sans-papiers car cette immigration n'est pas assez choisie, comme l'écrit le Conseil fédéral: «Contrairement à ce qui est le cas dans le domaine de l'asile, l'immigration dans le domaine des étrangers-ères est fortement orientée vers le marché du travail.⁴»

Mais on ne nomme pas les choses au pays du consensus, les autorités fédérales préférèrent parler d'«immigration concertée»⁵ et non *choisie*.

SÉLECTION EUROPÉENNE PAR LA VIOLENCE. Le long parcours d'un-e exilé-e, donc

d'un-e «illégal-e» – comme aime à le répéter le grand conglomérat UDC-PLR-Le Centre – vers l'Europe passe en premier par les frontières de sortie de son pays de départ. Puis par les pays de transit. Ces paliers représentent des obstacles d'une extrême dureté, qui se répèteront tout au long du parcours d'exil: abus, extorsions, trajets épuisants, incertitudes, viols, violences, humiliations, maladies, détentions, travail forcé, blessures, faim, soif, voire la mort.

Il faut ensuite affronter la traversée du vaste charnier de la Méditerranée: 2273 disparu-e-s estimé-e-s en 2024, selon le Missing migrants project (MMP)⁶, auquel-le-s s'ajoutent 1000 disparu-e-s dans l'Atlantique en 2024 selon MMP mais sur l'*interopérabilité* des systèmes d'information de l'UE¹⁴: notamment les systèmes Prüm (collaboration policière), PNR (passagers des transporteurs aériens), EU-LISA (information à grande échelle des frontières, des migrations, de la coopération en matière répressive), EES (durée des séjours de court et long terme venant de pays hors UE avec sans visa), NFP (idem mais pour plusieurs

pays Schengen à la fois), VIS (les autres voyages, soumis à visa), Etias (voyages non soumis à visa), SIS (personnes recherchées, extradées, interdites d'entrée ou disparues), Ecris-TCN (casiers judiciaires extra-UE), Interpol y compris ses agences locales et ses bases de données spécifiques, Eurodac (fichage de personnes relevant de l'asile).

GRUPE PARAMILITAIRE FRONTEX. Ce parcours de l'exilé-e, transformé-e en proie éliminée par palier, se poursuit aux portes de l'Europe, avec le groupe paramilitaire de Schengen qu'est l'agence européenne Frontex (à laquelle a adhéré la Suisse). Cette dernière assure le tri, l'expulsion, les refoulements massifs légaux et illégaux des migrant-e-s dits illégaux-ales, permettant aussi leur enfermement dans des camps sis dans des pays tiers (extra-européens) et de l'UE, collaborant avec les forces répressives nationales de l'UE, mais aussi non officiellement avec des bandes armées maritimes ou terrestres extra-européennes¹⁰. L'agence va compter 10 000 personnes d'ici à 2027 (pour 750 en 2019), avec 1 milliard d'euros de budget de roulement en 2024, une capacité d'intervention jusqu'en dehors des limites de l'UE, y compris dans les Balkans ou en Afrique du Nord et sahélienne¹¹. Elle est dotée d'armes létales et non létales, d'avions et de bateaux de reconnaissance, d'hélicoptères, de véhicules de patrouille et de transport, de radars, de patrouilles canines, de caméras thermiques, de capteurs de CO₂, de détecteurs de battements cardiaques, d'appareils pour empreintes biométriques, etc.¹². En 2023, Frontex déclare avoir refoulé 40 000 personnes (par combien faut-il multiplier ce nombre pour y inclure les refoulements illégaux?). Ajoutons à cela les 71 000 migrant-e-s renvoyé-e-s officiellement par les pays Schengen (combien ont été refoulé-e-s illégalement par les gardes-frontières hors Frontex?) et les 108 000 personnes se trouvant en Europe sous ordre d'expulsion mais pas encore renvoyées¹³.

L'efficacité de Frontex repose également sur l'*interopérabilité* des systèmes d'information de l'UE¹⁴: notamment les systèmes Prüm (collaboration policière), PNR (passagers des transporteurs aériens), EU-LISA (information à grande échelle des frontières, des migrations, de la coopération en matière répressive), EES (durée des séjours de court et long terme venant de pays hors UE avec sans visa), NFP (idem mais pour plusieurs

pays Schengen à la fois), VIS (les autres voyages, soumis à visa), Etias (voyages non soumis à visa), SIS (personnes recherchées, extradées, interdites d'entrée ou disparues), Ecris-TCN (casiers judiciaires extra-UE), Interpol y compris ses agences locales et ses bases de données spécifiques, Eurodac (fichage de personnes relevant de l'asile).

Outre l'expulsion possible vers son pays de départ, l'exilé-e doit aussi compter avec les 27 pays extra-européens (pays tiers) avec lesquels l'UE a conclu des accords sur «la gestion des flux migratoires» ou des accords «de réadmission» (traduction: filtrage, rejet, enfermement, expulsion ou expulsion pour ré-expulsion vers le pays dit d'origine). Il s'agit, entre autres, de l'Albanie, de la Macédoine, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Serbie, la Moldavie, la Géorgie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Turquie, l'Égypte, la Libye, le Maroc, la Tunisie, la Mauritanie¹⁵.

MURS, BARRIÈRES, FOSSÉS, BARBELÉS, RIVIÈRES SURVEILLÉES, DRONES. Pour se protéger contre les migrant-e-s *non choisis-e-s*, les États de l'UE-Schengen érigent également nombre d'obstacles physiques, souvent doublés de vols de drones, même entre les États membres. Mentionnons notamment la barrière érigée par la Finlande (200 km, côté Russie), l'Estonie (41 km, Russie), la Lettonie (136 km, Biélorussie), la Lituanie (110 km, Biélorussie), la Pologne et la Lituanie (tout autour de Kaliningrad, enclave russe), l'Autriche (4 km, Slovaquie), la Hongrie (130 km, Serbie et 175 km Croatie), la Slovaquie (210 km, Croatie), la Croatie (en évolution sur les 80 km avec la Serbie), la Bulgarie (160 km, Turquie), la Grèce (bienôté 80 km, Turquie), les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla (20 km, Maroc). Sans compter le mur maritime que constitue la flotte de Frontex dans la Méditerranée, à quoi s'ajoutent les cours d'eau frontaliers militairement surveillés.

Autant de dispositifs coûtant des sommes exorbitantes, surveillés par des drones, des soldats et des policiers... Va-t-il y avoir en outre l'*interopérabilité* entre le mur de drones de 4000 km projeté et en voie de réalisation de l'OTAN, qui ira de la Norvège à la Pologne, et l'agence Frontex?

VIOLENCE DE SCHENGEN. À ce vaste dispositif obsidional s'ajoutent les 400 camps d'internement en fonction contre les requérant-e-s d'asile, plus 150 camps sur lesquels il n'est pas possible d'avoir d'informations sur leur fonctionnement et plus 160 camps déjà en place et pouvant devenir actifs à tout moment¹⁶. Certains sont ouverts, d'autres semi-fermés, 85% sont fermés: la demande d'asile *mérite* la prison! Tous sont des lieux de conditions de vie précaires, insalubres, sans intimité, des parkings pour renvoi, des rampes de lancement pour sans-papiers ou, pour une minorité, des centres d'admission dans la procédure d'asile, qui elle-même va aboutir ou se terminer par un refus. Ils se trouvent aux marges de l'UE (pays tiers) ou dans l'UE-Schengen.

En fait, nous vivons en pleine dystopie, tout en nous considérant comme vivant dans des États démocratiques ou en nous faisant accroître à nous-mêmes que nous sommes en démocratie.

Ce sont là autant d'obstacles qui rendent difficile le passage et effroyable la vie des exilé-e-s, qui alimentent du même coup un marché juteux de profiteurs-passeurs, qui peuvent diminuer le nombre de migrant-e-s illégaux-ales par moments, mais qui ne peuvent empêcher les migrations de suivre leur cours. Autant d'obstacles qui banalisent les violences institutionnelles et qui vaccinent le public contre ces atrocités, comme lorsque, en mai 2022, 1 523 005 citoyen-ne-s helvétiques (71,5% de votant-e-st) a confirmé la participation de la Suisse (commencée en 2011) à Frontex en votant les yeux fermés. Autant d'obstacles qui rongent la démocratie de l'intérieur comme des insectes xylophages qui évident une poutre jusqu'à son effondrement...

ENCORE DES MURS. Lorsqu'un-e requérant-e d'asile parvient en Suisse, il lui reste à passer la première frontière, celle de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) qui interpelle, selon la moyenne 2023-2024, 137 «migrant-e-s illégaux-ales» par jour. Cependant, nous ne savons pas combien l'OFDF en refoule aux frontières illégalement¹⁷. Puis le-a requérant-e se heurte à l'un des 37 centres fédéraux pour requérant-e-s d'asile, certains permanents (5000 places), certains (bienôté deux) unitaires, certains pour les renvois Dublin ou

immédiats, d'autres temporaires ouvrant suivant le nombre d'arrivées. Tous sont des centres de (quasi-)enfermement, de rationnement, de vexation, de brimade pour avoir demandé l'asile, de dénuement économique, d'anxiété du lendemain. Suit, le cas échéant, le parcours sur le fil de la demande d'asile, avec une aide sociale de sous-être humain et bien des interdictions juridiques et sociales. Et, au bout de ce cheminement, l'asile (statut de réfugié-e) ou la précarité permanente (admission provisoire) ou la décision de renvoi, voire la vie derrière les murs de la clandestinité, ici ou ailleurs, pour échapper au renvoi. ■

Nous vivons en pleine dystopie

¹ Cf. *Services Publics*, «Pas de Suisse à 10 millions!»: xénophobie «durable» (8 novembre 2024), xénophobie patronale (29 novembre 2024), xénophobie électorale (20 décembre 2024).

² Erweiterte nationalrätliche Kommission für auswärtige Angelegenheiten, Entwurf zu einem Bundesbeschluss betreffend die Genehmigung des Abkommens zwischen der Schweiz und Italien über die Auswanderung italienischer Arbeitskräfte nach der Schweiz, Protokoll der Sitzung vom 19. Februar 1965 in Schaffhausen.

³ Conseil fédéral, Vue d'ensemble de la promotion du potentiel de la main-d'œuvre en Suisse, Berne, mars 2024.

⁴ *Ibid.*

⁵ Expression lancée à Lausanne, en 2008, lors d'un discours sur «Compétitivité et innovation», par Eveline Widmer-Schlumpf, membre de l'ersatz UDC-PDC (Union démocratique du centre et Parti démocrate-chrétien, devenu Le Centre) qu'était le Parti bourgeois démocratique (PBD).

⁶ Le MMP (https://missingmigrants.iom.int) – ses données sont celles de l'Organisation internationale des migrations (OIM) et correspondent à celles de l'ONU (https://news.un.org/fr/story/2024/03/1144346) – donne les «estimations minimales du nombre réel de vies perdues pendant la migration».

⁷ Caminando fronteras, Monitoreo del derecho a la vida, 2024, https://caminandofronteras.org/monitoreo/.

⁸ Carte Migreurop, Des morts par milliers aux portes de l'Europe, 2000-2024, sur https://www.instagram.com/migreurop/p/DDPIH40x4fp/

⁹ Fedpol, Le trafic organisé de migrants et la Suisse, Rapport 2024 et Conseil de l'UE, Proposal for a Directive of the European Parliament and of the Council laying down minimum rules to prevent and counter the facilitation of unauthorised entry, transit and stay in the Union, and replacing Council, 29 novembre 2024.

¹⁰ RFI, L'UE veut encore renforcer Frontex malgré l'accumulation des critiques et des scandales, 23 juillet 2024.

¹¹ Cf. Toute l'Europe, https://www.touteurope.eu/institutions/; L'agence Frontex, https://www.lacimade.org/faq/

¹² Frontex assets - European countries' contributions to Frontex operations, https://fragdenstaat.de/en/dossier/frontex/

¹³ Return migration overview, 2023 at a glance, https://www.migrationdataportal.org/themes/return-migration; Frontex, 2023 In Brief - Our accomplishments and goals, https://www.frontex.europa.eu/media-centre/news/news-release/2023-in-brief-our-accomplishments-and-goals-CSNhih; Eurostat, Third country nationals ordered to leave by citizenship, age and sex, 2022-2024, https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/migr_eiord1/default/table?lang=en

¹⁴ Interopérabilité des systèmes européens, https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/; Frontex, Strategic risk analysis report 2024.

¹⁵ Hélène Thiollot, Accords de coopération de l'UE en matière migratoire: un jeu d'équilibre, Institut Montaigne, 23 mai 2024; Commission européenne, A humane and effective return and readmission policy, sur le site de l'UE.

¹⁶ Migrinrer, Université de Poitiers, CNRS, «Les camps de personnes migrantes en Europe», Poitiers, décembre 2022.

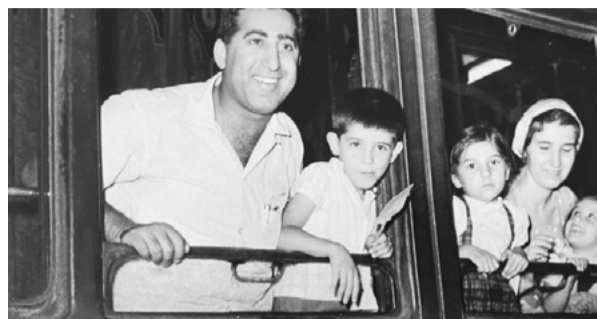
¹⁷ OFDF, Migration irrégulière. Chiffres mensuels OFDF, https://www.bazg.admin.ch/bazg/fr/home/actualites/informations-destinees-aux-medias/communiqués-de-presse/migration-irreguliere.html

La Commission fédérative de la migration organise la projection du film documentaire

«La transformation merveilleuse de la classe ouvrière en étrangers» de Samir.

Ce sera le samedi 8 février 2025, à 17 h au Zinéma, rue du Maupas 4, à Lausanne (infos pratiques en page 11).

Plus d'infos sur le film:
<https://www.working-class.ch/>



Cours de formation SSP

Responsabilité civile et pénale des enseignant-e-s

La responsabilité des enseignant-e-s, notamment lors des sorties scolaires (camps, voyages d'études, etc.), suscite de nombreuses interrogations et inquiétudes. Cette thématique sera abordée sous ses aspects juridiques et pratiques. Nous précisons les notions de responsabilité civile, pénale et administrative et nous examinerons plusieurs exemples concrets. Nous pourrions ainsi mettre en évidence quelques recommandations quant aux précautions à prendre et aux comportements à adopter.

Mercredi 5 mars 2025 de 14 h à 17 h 30

Lausanne, Maison du Peuple, salle Jean-Jaurès

Intervenant-e-s: Carole Wahlen, avocate; Cora Antonioli, enseignante, présidente Région Vaud; Philippe Martin, secrétaire centrale SSP.

Gratuit pour les membres du SSP. Les non-membres paient 150 francs.

Inscription par le biais du formulaire: www.ssp-vpod.ch/formation; ou par e-mail: central@ssp-vpod.ch (indiquez vos coordonnées (nom/prénom + adresse) et le titre du cours!)

Délai d'inscription: 26 février 2025

Comité national du 12 décembre 2024

Le Comité national (CN) s'est réuni en conférence en ligne et a

- ratifié le contrat d'association entre le SSP – Région Bâle et l'Association suisse des technicien-ne-s en radiologie médicale (ASTRM), section Suisse alémanique,
- gelé la dette de la Région Genève envers la fédération pour une durée de cinq ans, assortie de l'obligation de ne pas afficher de nouveaux déficits durant cette période,
- tenu une discussion sur la mise en œuvre du texte d'orientation adopté lors du congrès et fixé la planification annuelle des priorités pour 2025,
- tenu un bref débat sur la question d'une éventuelle initiative populaire pour des caisses-maladie cantonales publiques, uniques et sociales,
- fait une première rétrospective de la campagne EFAS; une évaluation complète, y compris les réactions des régions, aura lieu lors de la réunion du CN en janvier,
- adapté une nouvelle fois le planning des séances pour 2025,
- pris connaissance du jugement négatif du Tribunal fédéral concernant l'annulation de la votation populaire sur le relèvement de l'âge de la retraite des femmes.

CHRISTIAN DANDRÈS . PRÉSIDENT SSP
NATASCHA WEY . SECRÉTAIRE GÉNÉRALE SSP

Commission des retraité-e-s – Lausanne et Vaud

L'assemblée générale de la Commission des retraité-e-s de Lausanne et Vaud aura lieu le:

Judi 13 février 2025, de 9 h à 12 h 30

Maison du Peuple à Lausanne (salle Jean-Jaurès).

La salle sera ouverte dès 9 h.

En cas de questions, vous pouvez m'appeler au numéro suivant: 076 367 12 54

Votre président et votre comité vous remercient de prendre note de cette date et nous aurons le plaisir de vous revoir.

Le président, Rosset Yvan

Initiative pour des multinationales responsables



INTERNATIONALISME . L'entrée en vigueur tardive, laborieuse et incertaine d'un cessez-le-feu dans la bande de Gaza le 19 janvier dernier ne doit pas conduire à relâcher la solidarité avec la population palestinienne. Nous publions ici une prise de position du comité Hautes Écoles du SSP – Région Vaud.

COMITÉ HAUTES
ÉCOLES . SSP . RÉGION
VAUD

Bien qu'un cessez-le-feu à Gaza suscite le frêle espoir d'une amélioration pour la population gazaouie, une mobilisation en faveur d'un boycott institutionnel des universités israéliennes reste plus nécessaire que jamais. Tout d'abord, parce que le cessez-le-feu ne mettra pas fin à la longue série de violations par l'État israélien des droits humains les plus fondamentaux des Palestiniens. Ensuite, parce qu'un réel cessez-le-feu durable apparaît comme des plus incertains. Au contraire, le risque est grand que se poursuive une guerre dont le caractère génocidaire a été établi sans

équivoque par des organisations internationales de référence telles que l'ONU et Amnesty International – sans parler des violations graves du droit international prenant place en Cisjordanie.

DES PROMESSES OUBLIÉES. En tant que syndicat représentant le personnel des Hautes Écoles, nous avons apporté notre soutien aux mouvements étudiants qui demandent depuis plusieurs mois une suspension des partenariats institutionnels avec les universités israéliennes, jusqu'à ce que le gouvernement israélien respecte les droits

humains fondamentaux garantis par le droit international.

Nous déplorons qu'à ce jour l'ensemble des Hautes Écoles suisses n'ait pas fait preuve de transparence quant à leurs accords de partenariat et qu'aucune n'ait rendu public un examen de ceux-ci sous l'angle du respect des droits humains. Ceci est contraire aux promesses faites par certaines Hautes Écoles, comme l'Université de Lausanne et la HES-SO au printemps dernier.

SUSPENDRE LES PARTENARIATS INSTITUTIONNELS. Nous tenons à souligner que la liberté académique doit garantir à tout-

chercheur-euse de poursuivre ou d'établir des collaborations avec des collègues travaillant dans les universités israéliennes à titre individuel. Les revendications de cette prise de position concernent l'État et ses institutions. En tant que groupe Hautes Écoles du SSP – Région Vaud, nous prenons position pour un boycott institutionnel, c'est-à-dire la suspension de tout partenariat institutionnel de recherche ou d'enseignement avec les universités israéliennes dans le contexte de violations massives des droits des Palestiniens et d'une guerre génocidaire menée à Gaza.

Pour le boycott institutionnel des universités israéliennes

Cet appel repose sur les considérations suivantes:

VIOLATION DES DROITS INCONTESTABLE. Il n'est aujourd'hui plus contestable que la politique menée par Israël viole les droits humains les plus fondamentaux des populations palestiniennes par la ségrégation raciale et l'apartheid, l'occupation et la colonisation de territoires, et, dans le contexte de la guerre à Gaza, par des crimes de guerre, crimes contre l'humanité et un génocide:

- Le 14 novembre 2024, le Comité spécial des Nations Unies chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes rendait un rapport estimant que «la guerre menée par Israël à Gaza présente des éléments caractéristiques d'un génocide»¹. Ce rapport décrit aussi une augmentation des violences et une détérioration des droits humains en Cisjordanie occupée. Il dénonce l'imposition d'un système d'apartheid à l'encontre de la population palestinienne dans ces territoires.

- Le 21 novembre 2024, les juges de la Cour pénale internationale (CPI) ont estimé qu'il y avait des raisons suffisantes de croire que des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité avaient été commis ou ordonnés par les plus hautes autorités de l'État israélien, autorisant la délivrance de mandats d'arrêt à l'encontre du Premier ministre Benjamin Netanyahu et de l'ex-ministre de la Défense Yoav Gallant. Sont notamment cités les faits «d'affamer des civils comme méthode de guerre», de créer «des conditions de vie calculées pour entraîner la destruction d'une partie de la population civile de Gaza», de priver «une partie significative de la population civile de Gaza

de ses droits fondamentaux, y compris le droit à la vie et le droit à la santé»².

- Le 5 décembre 2024, Amnesty International publiait un rapport circonstancié qui conclut qu'«Israël a commis et est toujours en train de commettre un génocide contre les Palestiniens dans la bande de Gaza», cela «dans l'intention spécifique de détruire la population palestinienne de Gaza»³.

Au vu de ces éléments, il est un devoir moral élémentaire des Hautes Écoles de suspendre tout partenariat avec des universités israéliennes qui soutiennent ces actes inhumains. Dans la mesure où un génocide est commis, il s'agit également d'un devoir légal. Selon la

La politique menée par Israël viole les droits humains les plus fondamentaux des populations palestiniennes

Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948, les États ont l'obligation de le prévenir et de ne pas en être complices. Dès lors, les institutions de l'État suisse, y compris les Hautes Écoles, ne devraient pas collaborer avec des entités qui aident d'une manière ou d'une autre l'armée ou le gouvernement israéliens dans le crime de génocide.

UNIVERSITÉS COMPLICES. Il est de notoriété publique, et facilement vérifiable sur les sites internet des universités israéliennes qu'elles soutiennent directement ou indirectement la guerre menée par l'État isra-

lien, que ce soit par leurs prises de position (par exemple celle de Tel Aviv University), par un soutien matériel (comme le fait, par exemple, l'école de design de Shenkar), ou par des recherches servant directement des usages militaires (par exemple, celles de l'Institut Technion). Nous renvoyons au site de la campagne BDS (Boycott, désinvestissement, sanctions) pour plus d'informations à ce sujet⁴.

Nous tenons en outre à réagir à l'un des arguments fréquemment opposés aux actions de «boycott académique», à savoir le souhait de ne pas affaiblir des membres de la communauté académique israélienne qui seraient mobilisé-e-s pour le respect des droits humains. Or l'appel à exercer des pressions internationales sur

– voire toutes – universités israéliennes. Mentionnons à titre d'exemples l'Université de Gand et l'Université libre de Bruxelles en Belgique, la Dutch Royal Academy of Art aux Pays-Bas, Uniarts Helsinki en Finlande, l'Institut d'études politiques (IEP) de Strasbourg en France, OsloMet University, l'University of South-Eastern Norway, l'University of Bergen, la Bergen School of Architecture et la Nord University en Norvège.

Il est grand temps que les institutions académiques suisses prennent à leur tour une position claire.

C'est pourquoi nous leur demandons:

- de suspendre immédiatement tout accord avec les universités israéliennes;

- de mettre en place des outils pour éviter de collaborer, dans le futur, avec des universités ou organisations impliquées dans des violations des droits humains. ■

¹ <https://www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/11/un-special-committee-finds-israels-warfare-methods-gaza-consistent-genocide>

² Pour plus de détails, voir la décision de la CPI: <https://www.icc-cpi.int/fr/news/situation-dans-letat-de-palestine-la-chambre-preliminaire-i-de-la-cpi-rejette-les-exceptions>

³ <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2024/12/amnesty-international-concludes-israel-is-committing-genocide-against-palestinians-in-gaza/>

⁴ <https://bdsmovement.net/academic-boycott>

⁵ <https://israelicitizenforin.live-web-site.com/francais/>

⁶ <https://palast.ps/en/news/palestinian-academic-unions-commend-global-universities-ending-ties-complicit-israeli>

Entretien avec Olivier de Marcellus, du collectif Breakfree Suisse et membre du SSP, sur les luttes menées par les peuples autochtones contre les multinationales suisses. De quoi éclairer les enjeux de l'initiative «Pour des grandes entreprises responsables — pour la protection de l'être humain et de l'environnement» [dont la feuille de signature est encartée dans ce numéro].



« Mettre un terme à l'impunité »

ALEXANDRE MARTINS . INTERVIEW

Avec d'autres organisations, Breakfree Suisse a mis sur pied une soirée intitulée «Building Solidarity Chains. From popular resistance to normative regulation» [construire des chaînes de solidarité. De la résistance populaire à la régulation normative] le 17 décembre à Genève, peux-tu exposer le contexte de cette rencontre?

Olivier de Marcellus – Cette soirée entre dans le cadre de la Campagne mondiale contre l'impunité des transnationales menée par plus de 250 organisations (www.stopcorporateimpunity.org), qui, depuis dix ans, participe aux négociations à l'ONU pour un traité international contraignant afin de mettre un terme à l'impunité des transnationales. À l'heure actuelle, hormis la législation européenne, il n'existe que des recommandations sous la forme de «lignes directrices» sur une base volontaire.

D'un point de vue plus fondamental, cette rencontre du 17 décembre a souligné une réalité souvent passée sous silence dans les analyses que l'on entend ici ou là. Je veux parler de la dimension strictement néocolonialiste des rapports entre les États du centre de l'économie mondiale (et surtout leurs entreprises) et ceux du Sud global. Les anciennes puissances coloniales se sont déchargées de leurs responsabilités au profit des firmes multinationales qui sont plus puissantes que les États et qui font ce qu'elles veulent. Leurs filiales peuvent exercer des pressions économiques, violer des droits humains et attenter à l'environnement en toute impunité dans la mesure où on ne peut pas poursuivre leurs maisons mères sur le plan juridique, sauf en ce qui concerne la récente législation de l'Union européenne (dont sont pourtant exclus les financeurs). Et ce, alors que les accords dits de «protection des investissements» permettent aux entreprises de faire des procès aux États qui prendraient des dispositions contraires à leurs intérêts!

Peux-tu détailler quelques luttes menées contre des entreprises suisses et leurs agissements?

Je peux citer le cas de Glencore, dont le siège se trouve à Zoug, qui est la plus grande entreprise suisse employant plus de 150 000 personnes dans 50 pays dans le commerce des matières premières. Parmi sa centaine de mines, elle est pro-

priétaire de la mine de charbon de Cerrejon, en Colombie, qui est l'une des plus grandes mines à ciel ouvert au monde (elle est aussi grande que le lac Léman). Pour étendre cette mine, Glencore a délogé des milliers d'habitant-e-s autochtones et afro-descendant-e-s en ayant recours à la terreur exercée par des groupes paramilitaires. La résistance populaire à un projet récent d'agrandissement a été vive, car il allait priver d'eau des communautés entières (par le détournement d'une rivière). Finalement, le gouvernement actuel a refusé le projet, mais, en réaction, Glencore a déposé une plainte contre l'État colombien pour obtenir d'énormes dédommagements par rapport aux bénéficiaires escomptés (c'est la 3^e fois que Glencore attaque la Colombie¹ en justice)! Autre exemple: il y a plusieurs années, une communauté a pu gagner un procès pour obtenir des dédommagements pour leurs terres disparues, mais la multinationale refuse d'obtempérer. On le constate, la justice des pays victimes de ces énormes puissances transnationales est le plus souvent incapable de jouer son rôle. Si l'initiative pour des multinationales responsables était acceptée, cela donnerait la possibilité de poursuivre Glencore en Suisse pour ses agissements en Colombie et mettre ainsi un terme à l'impunité dont elle jouit.

Qu'en est-il des modes opératoires de Glencore, par exemple?

Ce sont des filiales de Glencore qui possèdent ces mines et d'autres actifs. Ces grandes entreprises ont des filiales dans le monde entier, dont certaines dans les paradis fiscaux (au Panama, aux Bahamas ou dans le Delaware, par exemple). Par le biais d'échanges internes, cela leur permet de faire apparaître des bénéfices là où ils sont très peu imposés et ainsi d'échapper grandement aux impôts du pays dans lequel l'activité est réalisée.

Lors de la soirée du 17 décembre, nous avons également parlé d'un autre cas issu des activités de Glencore, au Pérou cette fois-ci. Glencore y exploite une mine de cuivre dans les Andes, à Antapaccay, sur les terres des peuples autochtones quechua et k'ana qui sont en lutte contre la multinationale pour défendre leurs droits à la terre et leur santé. Il a en effet été prouvé que la mine a pollué l'air, l'eau

et les sols (fortes concentrations de mercure, de plomb et d'arsenic) et est ainsi responsable de problèmes de santé graves (troubles respiratoires notamment) parmi les habitant-e-s qui sont mobilisé-e-s depuis des années. Glencore a longtemps prétendu que les concentrations en métaux lourds étaient dues aux caractéristiques du terrain, ce qui a été démenti par de nombreuses études. Glencore n'en tient absolument pas compte et a le projet de tripler la taille de la mine, ce qui impliquerait le déplacement à grande échelle des populations. La firme peut compter sur l'appui du gouvernement local qui est allé jusqu'à mettre à disposition des policiers (logés et payés par Glencore!) pour réprimer la mobilisation. Une telle situation montre assez clairement qu'on ne peut pas toujours compter sur la justice des pays victimes. C'est une conséquence des rapports néocoloniaux dont j'ai parlé et qui condamnent certains pays à dépendre essentiellement de l'exportation de matières premières, les enferme dans des rapports de dépendance très puissants, même lorsqu'il y a une forte volonté politique.

Quelle pourrait être l'utilité de l'initiative pour des multinationales responsables?

Il apparaît que la législation européenne, qui est entrée en vigueur il y a peu de temps, a déjà permis quelques avancées. Introduire de telles dispositions en Suisse, en plus en intégrant le rôle des banques, serait un progrès certain pour soutenir ces luttes du Sud global par une mise en cause des agissements des grandes entreprises dans ce centre important de l'économie mondiale. ■

¹ Plus de détails sur cette lutte, ainsi que d'autres cas scandaleux impliquant des entreprises suisses, peuvent être consultés sur le site de la coalition pour des multinationales responsables (dont est membre le SSP): <https://responsabilite-multinationales.ch/>

Repérage

CONTRE LES INVESTISSEMENTS CLIMATICIDES

Peux-tu présenter Breakfree et ses activités?

Le collectif Breakfree Suisse lutte depuis 2016 contre le financement des énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz) par la place financière suisse. Nous mettons notamment en cause le rôle des banques suisses et de leurs investissements climaticides qui nuisent à la fois à l'environnement et aux droits des peuples autochtones un peu partout dans le monde. Il faut en effet savoir que la législation européenne sur la responsabilité des multinationales est certes largement plus avancée que ce qui existe en Suisse, mais qu'elle exclut (par une décision prise au dernier moment sous la pression des lobbies) la responsabilité des financeurs, ce qui est regrettable. Pour notre part, nous considérons que les acteurs qui financent les multinationales et rendent ainsi les attaques contre le climat et les droits humains possibles de la part de grandes entreprises ont une responsabilité tout aussi lourde que ces dernières.

Nous avons par exemple confronté la Banque nationale suisse (BNS) à ses responsabilités à l'égard de la violation des droits des Mapuches dans le sud de l'Argentine, dans la région de Vaca Muerta, qui subissent les pollutions majeures provoquées par le *fracking*. Nous dénonçons également les investissements d'UBS dans des entreprises qui sont responsables de la déforestation de l'Amazonie.

Nous tentons à notre échelle de donner un écho aux résistances des communautés, en les faisant connaître par l'organisation de tournées des peuples en résistance, des manifestations ou des débats. Nous mettons sur pied et promovons également des actions de désobéissance civile, comme le fait d'aller jouer au tennis dans une succursale de feu Credit Suisse pour moquer son ambassadeur Roger Federer et attirer l'attention sur la responsabilité des banques dans le dérèglement climatique par leurs investissements dans les énergies fossiles.

Depuis quelque temps, en alliance avec d'autres organisations, le collectif Breakfree Suisse poursuit aussi un objectif plus systémique: une régulation par les autorités bancaires – BNS et institutions internationales – pénalisant le financement des énergies fossiles au profit d'une transition énergétique et sociale (<https://breakfreesuisse.org>). ■

FILM ET DISCUSSION

DE L'OUVRIER À L'ÉTRANGER

MICHELA BOVOLENTA . SECRÉTAIRE CENTRALE SSP

Le 8 février, la Commission fédérative de la migration vous invite à une soirée film et discussion sur l'histoire et l'actualité de l'immigration en Suisse, avec la diffusion du film *La transformation merveilleuse de la classe ouvrière en étrangers*.

En Suisse, 25% de la population est issue de la migration et près d'un tiers des salarié-e-s n'a pas le droit de vote et est toujours considéré comme «étranger». Dans les semaines qui viennent, la question du statut de la main-d'œuvre immigrée reviendra sur le devant de la scène, d'abord avec les Bilatérales III, puis avec l'énième initiative de l'Union démocratique du centre (UDC), qui a abouti en avril de l'année passée et qui veut combattre une «Suisse à 10 millions». Pour faire dans l'air du temps, l'UDC mobilise l'argument de la durabilité, mais son initiative ne fait que relancer sa sempiternelle ritournelle contre la prétendue immigration de masse. Pour ce parti, les étrangers-ères sont la source de tous les problèmes, une longue liste qu'on trouve sur leur site «la pénurie de logements et l'augmentation des loyers, les embouteillages sur les routes, les trains et les bus bondés, la baisse du niveau des écoles, une violence et une criminalité en hausse, la pénurie d'électricité, un revenu par habitant qui stagne, des primes d'assurance-maladie toujours plus élevées, des services sociaux endettés et une pression accrue sur la beauté des paysages et la préservation de la nature»¹. Rien que ça.

PASSÉ ET PRÉSENT. C'est dire si le film *La transformation merveilleuse de la classe ouvrière en étrangers*² de Samir est d'actualité. Le film ne se contente pas de retracer l'histoire de l'immigration en Suisse, du milieu du XIX^e siècle à nos jours, mais tire un fil rouge qui relie le passé au présent et montre comment ce processus de transformation de la classe ouvrière en «étranger» est toujours à l'œuvre. Si les Italien-ne-s ont vu leur statut évoluer et se trouvent aujourd'hui parmi les «étrangers-ères» cools, d'autres ont pris leur place au bas de l'échelle sociale. Et si le statut de saisonnier-ère a été aboli pour la plus grande satisfaction des syndicats, le pays a fabriqué d'autres statuts précaires jusqu'aux «sans-papiers». Car en Suisse, force est de constater que ce sont toujours les «étrangers-ères» qui occupent les emplois les plus précaires et mal rémunérés. Que toutes les étrangères qui travaillent dans la santé partent et nos hôpitaux et EMS seront à l'arrêt, que tous les étrangers qui travaillent sur les chantiers partent et on ne construira plus rien en Suisse, ni routes, ni logements et vive la pénurie! Les syndicats ont mis du temps à transformer leur discours et à prôner l'unité de la classe ouvrière, qui est d'ailleurs un terme tombé en désuétude et auquel Samir donne une nouvelle lumière en l'utilisant comme titre de son film. Le réalisateur ne raconte pas seulement l'histoire des autres, mais il retrace aussi son propre parcours d'enfant arrivé en Suisse d'Irak et découvrant, d'une part, la neige qui l'émerveille et, d'autre part, la discrimination qu'il vit dès l'école. Le film contient de nombreux témoignages, surtout d'immigré-e-s provenant d'Italie, ainsi que des interviews, des images d'archives inédites et des animations créées par le réalisateur. Un film intense et riche qui introduira parfaitement la discussion qui suivra et à laquelle nous avons convié Myriam Schwab Ngamije, travailleuse sociale à la Fraternité / Centre social protestant (CSP-Vaud), service social pour les immigré-e-s. Nous vous invitons à venir nombreuses et nombreux pour visionner ensemble ce film documentaire, pour discuter et partager un verre.

Infos pratiques:

Samedi 8 février, à 17 h: projection du film *La transformation merveilleuse de la classe ouvrière en étrangers* de Samir au Zinéma, rue du Maupas 4 à Lausanne. À 19 h 15: discussion avec Samir et Myriam Schwab Ngamije, travailleuse sociale au CSP. Dès 20 h: verre de l'amitié au Bar du Zinéma. Entrée libre. ■

¹ www.udc.ch

² Bande-annonce sur: <https://www.dvfilm.ch/fr/movies/documentaries/die-wundersame-verwandlung-der-arbeiterklasse-in-auslaender>

Le 9 février prochain, les votant-e-s se prononceront sur l'initiative des Jeunes Vert-e-s «Pour une économie responsable respectant les limites planétaires».

Oui à l'économie responsable!

GROUPE-CLIMAT . SSP . RÉGION GENÈVE

Depuis toujours, ce sont les travailleurs-euses, les femmes – sur lesquelles repose la majeure partie du travail reproductif – et les personnes les plus vulnérables qui paient le prix des différentes crises; sur une planète en feu, il est clair que nos conditions de vie, de même que nos conditions de travail vont être dégradées.

C'est dans ce cadre que le SSP – Région Genève (de même que d'autres instances) s'est prononcé en faveur de l'initiative «Pour une économie responsable respectant les limites planétaires», qui rappelle qu'il ne peut y avoir de croissance infinie sur une planète finie et exige que notre économie tienne compte des conditions matérielles permettant la vie et sa perpétuation.

Pour rappel, dès 2019, le SSP s'implique, aux côtés d'autres syndicats et de la Grève féministe, dans le mouvement de la Grève pour l'Avenir lancé par les jeunes grévistes du climat. Avec le slogan «Fin du monde, fin du mois, même combat!», les syndicats et les personnes qui luttent pour la défense de l'environnement et la justice climatique désignent, au fond, le même ennemi: le capitalisme qui ravage la base même de nos vies et exploite jusqu'à la mort les humains les plus vulnérables.

Cette initiative est l'occasion de porter publiquement la question de l'éco-syndicalisme, qui peut se définir comme la prise en charge de l'écologie dans toutes ses dimensions par le syndicalisme, et réciproquement comme l'intégration par l'écologie de la défense des intérêts des travailleurs-euses¹.

CONTRE LES MESURES ANTISOCIALES. Si le point faible de l'initiative est qu'elle ne prévoit pas de mesures concrètes, ce n'est pas pour autant une raison pour la rejeter. Qu'elle soit adoptée ou non, dans le contexte d'attaques permanentes de la part des autorités que nous connaissons, il faudra de toute façon lutter pour empêcher que le poids de la bifurcation² soit injustement reporté sur la population et les travailleurs-euses et s'opposer à toute mesure antisociale. L'initiative donne donc une impulsion et un délai pour cette nécessaire transition.

DES SERVICES PUBLICS FORTS POUR BIFURQUER. Changer radicalement de système reste donc la seule voie crédible à emprunter urgemment, et pas seulement pour une raison éthique: plus ces changements profonds seront initiés rapidement, meilleure sera notre résilience collective face aux crises à venir. Faut-il rappeler que les effets du dérèglement climatique se font déjà sentir, et cela, encore plus rapidement que prévu, même en Suisse?

Ainsi, comme le propose l'initiative, notre économie doit être refondée pour répondre aux besoins essentiels actuels des populations, tout en tenant compte des limites qui permettent d'assurer la survie des générations futures.

En tant que travailleurs et travailleuses, a fortiori du service public, nous pouvons contribuer à donner un signal en faveur d'un changement de système avec le soutien à cette initiative. En effet, le renforcement du service public est une des clés pour une transition juste qui s'apparente de plus en plus à une véritable bifurcation. Il nous revient de porter le message que toute baisse d'impôts, met en péril la qualité des prestations due à la collectivité et leur accès inconditionnel. Dans le même élan, préparons-nous à soutenir, ainsi que l'a décidé le SSP en 2024, l'imposition des successions des très grosses fortunes³, un des moyens les plus justes pour financer une essentielle réorientation de notre économie. Exigeons également que l'argent de nos retraites sorte de la sphère d'influence de la finance et de son opacité, et luttons pour une régulation de celle-ci.

UN ENJEU DE CLASSE. Cette initiative est une excellente occasion de faire connaître nos revendications éco-syndicalistes à la population. Un sondage de la SSR⁴ révèle que plus les personnes interrogées ont un revenu élevé, plus elles se prononcent contre l'initiative. C'est donc bien une opposition de classe traditionnelle qui se joue là, sur un sujet qui ne concerne rien de moins que la sauvegarde de la vie.

Le groupe-climat du SSP – Région Genève vous invite:

- si vous êtes salarié-e-s à Genève, à nous rejoindre;
- si vous êtes salarié-e-s dans un autre canton, à rejoindre ou créer le groupe-climat de votre région;
- si vous avez des remarques, réflexions ou commentaires sur le contenu de l'article, à nous les transmettre via a.zuber@sspg.ch. ■

¹ <https://www.contretemps.eu/crise-ecologie-climat-syndicalisme/>

² La bifurcation est définie comme une restructuration de l'appareil politique, économique et des modes productifs dans une perspective de sobriété, voir Cédric Durand et Razmig Keucheyan, *Comment bifurquer*, Éditions La Découverte, 2024.

³ «Initiative pour l'Avenir» de la Jeunesse socialiste.

⁴ <https://www.rts.ch/info/suisse/2024/article/sondage-l-initiative-environnementale-peine-a-convaincre-les-suissees-28732502.html>

CONCENTRATION

L'organisation Oxfam a publié son rapport 2025 sur les inégalités. On y apprend que la fortune des milliardaires a augmenté de 2000 milliards de dollars en 2024. En Suisse, 41 milliardaires se partagent 221,8 milliards de dollars. Leur fortune s'est accrue de 70,8 milliards de dollars (soit un rythme de 39 millions de dollars par jour). Il est plus que temps que la collectivité récupère son dû. ■

ÉGALITÉ MILITAIRE?

Avant son départ, Viola Amherd a annoncé la volonté du Conseil fédéral de rendre la journée d'information sur l'armée obligatoire pour les femmes afin d'augmenter leur nombre sous les drapeaux et répondre ainsi au désintérêt grandissant et justifié des hommes pour l'armée. Le Conseil fédéral affirme sans rire qu'il s'agit par cette mesure de faire «un pas important vers l'égalité des chances». ■

JACKPOT

À la suite des bons résultats des placements de la Banque nationale suisse (BNS), les cantons vont toucher des recettes non budgétisées de l'ordre de 2 milliards cumulés. Le Canton du Valais a décidé d'indexer les salaires avec cette distribution, c'est également ce que demande le SSP – Région Fribourg. Mais les gouvernements cantonaux semblent plus préoccupés de poursuivre leurs politiques d'austérité ou de diminuer les impôts au profit des plus aisé-e-s. ■

GÉANT ORANGE

Migros fête ses cent ans d'existence en 2025 et célèbre cet anniversaire à grand renfort de marketing. L'enseigne se réjouit également d'avoir réalisé un chiffre d'affaires de 32 milliards de francs en 2024, plus qu'en 2023. Cela n'empêche pas son patron, Mario Irmingier, d'annoncer sa volonté de poursuivre en 2025 la politique de restructuration et de suppressions de postes entamée avec la saignée de 2024. ■

Carton Rouge

À l'assurance-chômage. Malgré l'augmentation du chômage en 2024, le Secrétariat d'État à l'économie (Seco) projette que les comptes de l'assurance-chômage réaliseront un excédent de recettes de 1,55 milliard de francs pour l'année 2024. Une bonne nouvelle qui réchauffera sans doute le cœur des 25 000 personnes qui arrivent «en fin de droits» chaque année depuis 2019. Lorsque ces chômeurs-euses retrouvent un emploi par la suite, cela se solde par une baisse de salaire de l'ordre de 40%. Le rôle central de l'assurance-chômage dans la pression constante sur les salaires devrait être mis en évidence avec plus d'insistance. ■



Ces quatre dernières années parachèvent le processus d'éclatement du cadre de référence issu de l'écrasement du nazi-fascisme.

Ce nouveau désordre mondial

PAOLO GILARDI . MEMBRE SSP . RÉGION GENÈVE
KEYSTONE . PHOTO

Des convulsions graves saisissent deux des trois organisations qui, depuis 1945, ont structuré ladite «architecture de sécurité» de la planète. Il s'agit, par ordre d'ancienneté, de l'Organisation des Nations Unies, l'ONU, et de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, l'OTAN. Le dernier-né des trois, le «Traité d'amitié, de collaboration et d'assistance mutuelle» des pays du bloc de l'Est, ledit Pacte de Varsovie, est mort et enterré. Sa dissolution le 1^{er} juillet 1991 marque le coup d'envoi du processus de dislocation de «l'ordre mondial» de l'après-guerre.

L'OTAN, pour sa part, survit à la disparition de son concurrent et prétend régenter le monde. Elle le fera quelques fois en concurrence, d'autres fois en subsidiarité avec l'ONU – l'expédition étasunienne au Koweït et en Irak a été exécutée «sur mandat» du Conseil de sécurité, en mars 1991.

L'ONU HUMILIÉE. L'ONU est née quatre mois après l'adoption par 50 pays de la Charte des Nations Unies, le 24 juin 1945. Conçue pour «prévenir et écarter les menaces à la paix» (art 1.1) et régler «les différends internationaux par des moyens pacifiques» (2.3), la Charte établit en ce sens le «principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit de disposer d'eux-mêmes» (1.2).

Les résolutions de l'ONU n'ont de loin pas toujours été appliquées, notamment les 103 concernant la Palestine. Par ailleurs, le recours des «deux grands», les USA et l'URSS (puis la Russie), à 200 des 263 vetos prononcés dans son histoire, en a limité l'efficacité. Toutefois, jusqu'au 23 février 2022, un semblant d'architecture de sécurité, malgré différentes interventions – au Vietnam, en Afghanistan... – subsistait.

L'agression russe contre l'Ukraine marque un moment de rupture majeur.

Ce sont les deux premiers articles de la Charte fondamentale qu'un membre permanent du Conseil de sécurité viole de manière ouverte: c'est la guerre contre un autre pays membre, dans le déni assumé du principe d'égalité.

Peu de temps après, à l'automne 2024, ce moment charnière dans la perte de crédibilité des Nations Unies a été suivi par l'attaque d'un camp de la Finul, la Force d'interposition des Nations Unies au Liban, par la Force de défense israélienne, l'IDF, armée d'un État créé sur décision de l'ONU.

Décidément, née pour empêcher la guerre, l'Organisation des Nations Unies est bien en peine de faire respecter ses raisons d'être... par ses propres membres!

L'OTAN À UN TOURNANT. Au même titre que les deux agressions dont nous venons de parler, les déclarations récentes de Donald Trump à propos du Groenland et, dans une moindre mesure, du Canada représentent un tournant.

Après la disparition de l'URSS, l'OTAN avait été réorientée sur la protection des voies d'approvisionnement existantes – et la possibilité d'en ouvrir d'autres – des grandes économies occidentales. C'est le sens de son extension à l'Est, aux frontières de ce grand pourvoyeur de brut et de gaz qu'est la Russie, tout comme de la succession au cours de ces dernières années d'exercices en mer du Nord. Ces derniers visent surtout à préserver d'une possible mainmise russe les nouvelles voies qui pourraient s'ouvrir dans le Grand Nord avec le réchauffement climatique.

L'administration Trump semble opérer d'autres choix en la matière.

MENACES OUVERTES. Dans un premier temps, Trump et Bannon, son idéologue, ont bruyamment vitupéré contre le coût pour les USA de la défense d'une Europe qui ne participerait pas suffisamment à son financement. L'injonction faite aux pays de l'OTAN de porter leurs budgets

militaires à 5% de leur PIB, n'est pas que rhétorique sur «le partage du fardeau»: elle est porteuse de juteux bénéfices pour l'industrie d'armement étasunienne qui, avec 42% des parts du marché, se taille la part du lion dans le commerce mondial des armes.

Mais la nouveauté dans les déclarations récentes va bien au-delà de la dénonciation du «parasitisme» des Européen-ne-s. En menaçant d'une action militaire contre le Groenland, c'est un pays membre de l'OTAN, le Danemark, auquel la grande île appartient, qu'il menace! Pour la première fois depuis la création de l'Alliance atlantique, le 4 avril 1949, le suzerain s'en prend directement à un des vassaux, le menaçant d'une action militaire, sans en exclure d'ailleurs le recours en ce qui concerne l'annexion revendiquée du Canada. Voilà qui est nouveau!

FANFARON? Mettre ces déclarations sur le plan de la fanfaronnade propre au personnage serait une erreur. Comme le seraient aussi les explications «sophistiquées» qui relativisent les propos comme s'ils n'étaient que bluffs dignes d'une partie de poker.

D'abord parce que les convoitises sur le Groenland et le Canada comportent la même obsession du contrôle sur les voies d'approvisionnement – la fonte des glaces au Nord en ouvrirait de nouvelles – qui préside aux exigences de reprise du canal de Panama par les *marines*.

Et elles sont à prendre au sérieux aussi parce que le Groenland, sous ses glaciers, recèle d'immenses réserves de terres rares sur lesquelles lorgnent les milliardaires membres du gouvernement Trump, Elon Musk en tête.

Enfin, elles ne sont pas à prendre à la légère dans la mesure où elles brisent des tabous que le concert des Nations avait érigés et inscrits dans la Charte de l'ONU. Au moment où cette dernière a perdu la crédibilité pour les faire valoir, c'est à la mobilisation des peuples contre les logiques de guerre de prendre sa place. Et vite. ■

LA SUISSE EXISTE par Jean Ziegler

SOCIOLOGUE . ANCIEN RAPPORTEUR SPÉCIAL DE L'ONU POUR LE DROIT À L'ALIMENTATION ET AUTEUR¹

LA SUISSE, UN MIRACLE

Notre pays est un pur miracle. Notre peuple ne représente qu'un pour mille de la population mondiale. L'histoire de notre État est vieille de 734 ans. En 1315, à Morgarten, les conjurés du Grütli ont battu les premières armées impériales et conquis leur premier territoire libre. La Confédération des trois plus anciens cantons s'est ensuite développée. Après la bataille de Morgarten, elle est passée à huit cantons. À la fin des guerres de Bourgogne, elle est devenue celle des 13 cantons. À la suite des guerres napoléoniennes, elle a compté 25 cantons. Et depuis l'émancipation héroïque des Jurassiennes et des Jurassiens, la Confédération compte 26 cantons. Au cœur du Pacte de 1291 se trouve le principe de la solidarité. C'est un acquis qui doit être défendu de génération en génération.

AMER. Mais que constatons-nous? Une pauvreté inacceptable, une inégalité scandaleuse règne en Suisse. Le dernier rapport sur la pauvreté en Suisse de Caritas montre que 709 000 personnes sont touchées par la pauvreté – bien qu'au moins une personne du ménage occupe un emploi régulier. Dans les Épiceries Caritas, le chiffre d'affaires a augmenté de 35% entre 2021 et 2023. Les client-e-s ont principalement acheté des produits alimentaires de base, tandis que le chiffre d'affaires des sucreries a baissé. Cela montre que les gens ne peuvent dépenser leur argent que pour le strict nécessaire. Les chiffres officiels de la pauvreté sont toujours publiés avec deux ou trois ans de retard. En 2022, 1,34 million de personnes étaient touchées ou menacées de pauvreté en Suisse. Soit 15,6% de la population! Mais ces chiffres ne tiennent pas compte de la hausse massive des prix à partir de 2022. La pauvreté a certainement encore augmenté depuis lors. Et pour près de 300 000 personnes, principalement des femmes, le salaire ne suffit pas pour vivre. Mais tous les ménages ne sont pas touchés de la même manière par la hausse des prix. Plus un ménage est pauvre, plus il dépense d'argent pour les biens de consommation courante par rapport à son revenu. C'est pourquoi l'augmentation du coût de la vie accentue les inégalités en Suisse.

BIEN GARNI. L'inégalité de la répartition de la fortune est également scandaleuse. La moitié des richesses du pays est contrôlée par 1,6% de la population. Et l'inégalité ne cesse de croître, car les très hauts revenus augmentent de plus en plus rapidement. Exemples: en 2023, le patron d'UBS Sergio Ermotti a encaissé 14,4 millions de francs. Il gagne donc environ 80 000 francs par jour. Et Severin Schwan, CEO du groupe pharmaceutique Roche jusqu'en mars 2023, avait un revenu annuel de 15 millions de francs.

INSPIRÉ. En démocratie, il n'y a pas d'impuissance. Les armes de la démocratie directe, l'initiative constitutionnelle et le référendum législatif, sont des armes uniques en leur genre. Demain, en Suisse, nous pouvons abolir les inégalités et limiter les revenus. La conscience collective des citoyen-ne-s, inspirée par la vieille solidarité confédérale, est capable de tout.

Au-dessus de l'entrée du Musée de la Croix-Rouge internationale et du Croissant-Rouge international à Genève, on peut lire cette phrase d'Ivan Karamazov, tirée du roman *Les Frères Karamazov* de Fiodor Dostoïevski: «Chacun de nous est responsable de tout devant tous». ■

¹ Parmi ses ouvrages, citons notamment *Le Capitalisme expliqué à ma petite-fille (en espérant qu'elle en verra la fin)*. Seuil, 2018. Son dernier ouvrage vient par ailleurs de paraître: *Où est l'espoir?* Seuil, 2024. Cette chronique a été initialement publiée dans *Work*, 23 janvier 2025.